

Séance du CONSEIL MUNICIPAL du 3 février 2011

Renouvellement du Contrat d'assurance risques statutaires

La convention avec l'assurance couvrant les risques statutaires prenant fin en décembre 2011, le Conseil décide à nouveau de rattacher la collectivité à la consultation lancée par le Centre de gestion pour la couverture des risques statutaires des agents permanents à compter du 1er janvier 2012.

Travaux de Sécurisation du bourg

Les premiers travaux de sécurisation commenceront en fin d'année. Il s'agira d'augmenter la courbure de la route afin de ralentir la vitesse des voitures arrivant du carrefour de la Croix de Beauvais en direction du bourg. Des arbres et arbustes permettront de créer un effet de rétrécissement de la voie, ce qui induit un ralentissement chez les automobilistes. Du fait de la descente, les voitures roulent souvent plus vite qu'elles ne le devraient. Cela correspond à la séquence 1 sur un total de 7 sur l'ensemble du bourg.

Les services du Conseil Général nous apportent leur soutien technique afin de réaliser la procédure adaptée permettant de choisir le bureau d'étude pour cette mission de projet, coordination et réalisation des travaux. Il soutient aussi financièrement cette action à hauteur de 40 % des travaux pour cette partie. Néanmoins, pour l'instant la commune n'est assurée que de 15 000 €, le département étant lui-même très sollicité par les demandes des communes. Devant avancer tout le financement, les subventions arrivant par la suite, la programmation des travaux devra donc être étudiée avec soin. Ce projet est une opération importante étant donné la taille et les finances restreintes de la commune... Importante aussi pour la sécurisation de tous les habitants !

Rapprochement avec Angers Loire Métropole

Fin janvier une rencontre entre les services d'urbanisme d'Angers Loire Métropole et ceux d'Ecuillé a permis de poser les bases d'une future collaboration. Le PLU d'Ecuillé étant en cours, il devra être associé au PLU communautaire. Cela ne devrait pas poser de problème majeur puisque se référant tous les deux au Plan Départemental Habitat. Pour l'instant, M. le Maire indique que la décision politique d'ALM n'est pas prise, néanmoins, il s'agit d'un nouveau pas vers le rapprochement.

Maison de l'enfance

Malgré une population très jeune, la fréquentation de la maison de l'enfance d'Ecuillé comme celle d'autres communes voisines est trop faible. De ce fait, la Caisse d'Allocations Familiales risque de remettre en cause les subventions allouées. La Communauté de Communes Loir et Sarthe qui détient cette compétence et la commission « service aux personnes » collaborent afin d'étudier les solutions possibles. La commission communale se projette également dans l'avenir puisque Angers Loire Métropole ne détient pas cette compétence « Enfance ».

Repas des Aînés

Le CCAS organise un repas des aînés dimanche 6 février au Clos des Plantes. 42 personnes ont répondu présents ! Cette année le CCAS innove en ouvrant à tous la représentation de l'atelier théâtre des jeunes de la commune programmée à partir de 16h30 et en organisant une dégustation de bottereaux et crêpes à l'occasion de la Chandeleur, désirant ainsi créer des liens intergénérationnels !

Présentation du budget primitif davantage affiné, à voir en détail au prochain conseil. Chaque conseiller le recevra avant afin de pouvoir l'étudier.

Facturation photocopies des actes administratifs

En novembre, le conseil avait délibéré pour la facturation des photocopies « personnelles ». Cette fois, il s'agit de la photocopie des actes administratifs : par exemple la copie du règlement du POS... En se référant à la loi qui fixe des montants maximum, le conseil décide de facturer à 0,10 € la copie noir et blanc et à 0,30 € la copie couleur.

Rapprochement des 2 communautés de communes Communauté de Communes du Haut Anjou et communauté de communes Loir et Sarthe (CCHA et CCLS). Une réunion des 17 Conseils Municipaux aura lieu vendredi 11 février 2011 à 20h à la salle Balavoine à Tiercé.

La Commission Communale des Impôts locaux se réunira le 14 mars. Demande sera faite aux services fiscaux afin qu'un technicien soit présent.

OPAH : Une action d'amélioration de l'habitat est actuellement mise en place par le Pays et la communauté de communes. Il s'agit d'améliorer les qualités thermiques et esthétiques des habitations. M. Baraize se félicite de l'accueil favorable des personnes contactées.

Balisage des chemins de randonnée : Pour faire suite aux projets touristiques de la Communauté de Communes Loir et Sarthe, notamment par l'édition de topo-guide des sentiers de randonnée, un balisage aura lieu bientôt sur la commune. Il sera assuré par l'association d'insertion les Mains Vertes.

Le Journal d'Ecuillé est bouclé et sortira très prochainement.

Du nouveau à la bibliothèque ! La bibliothèque est désormais ouverte tous les samedis de 11 à 12 h en plus des mardis de 18 à 19 h. Un nouveau lieu à l'intérieur de la mairie lui a été dédié. En attendant son imminent déménagement, une réunion ouverte à tous est programmée samedi 19 février à 10h30, afin de créer une nouvelle dynamique et susciter de nouveaux projets !

Soirée échange de savoir organisée par le CCAS vendredi 8 avril à 19h à l'école des Salamandres, Mickaël et Rémi nous expliqueront et montreront leur savoir faire sur le thème de la pâtisserie en réalisant une pièce montée !

Le Prochain conseil est fixé au jeudi 17 mars